

# Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences

Délibération n°xxxx de la Commission de la  
Formation et de la Vie Universitaire du Conseil  
Académique de l'Université Clermont Auvergne  
portant sur les Modalités de Contrôle des  
Connaissances et des Compétences - UFR  
Mathématiques - Année universitaire 2020-2021

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE  
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES  
COMPETENCES (MCCC) ET LES DOCUMENTS  
COMPLEMENTAIRES AUX REGLES RELATIVES  
AUX ETUDES ET A L'EVALUATION DES  
CONNAISSANCES - ANNEE UNIVERSITAIRE  
2020-2021

- [Licence 1ère année](#)
- [Autres formations](#) UFR Mathématiques (L2-3, M1-2)

## LICENCE

- Licence 1ère année
- Licence 2-3 Mathématiques
- Licence 2-3 Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales

## MASTER

- Master Mathématiques
- Master Mathématiques appliquées, statistiques

Document complémentaire aux règles relatives  
aux études et à l'évaluation des connaissances  
– UFR Mathématiques - Année universitaire  
2020-2021

[Document complémentaire aux règles relatives aux études et à l'évaluation des connaissances](#)